

# ORGANISATION PLATEAUX DE U6 à U11

## (2021/2022)

- ❖ Début des plateaux Samedi 25 Septembre 2021
- ❖ Planification par commission de 18 plateaux pour la saison (obligation de 15 présences)
- ❖ Application de l'organisation ci dessous (jusqu'au vacances de la toussaint au moins)
- ❖ Retour des clubs à la commission avant le lundi 13 septembre 2021



# ORGANISATION PLATEAUX U6 à U11

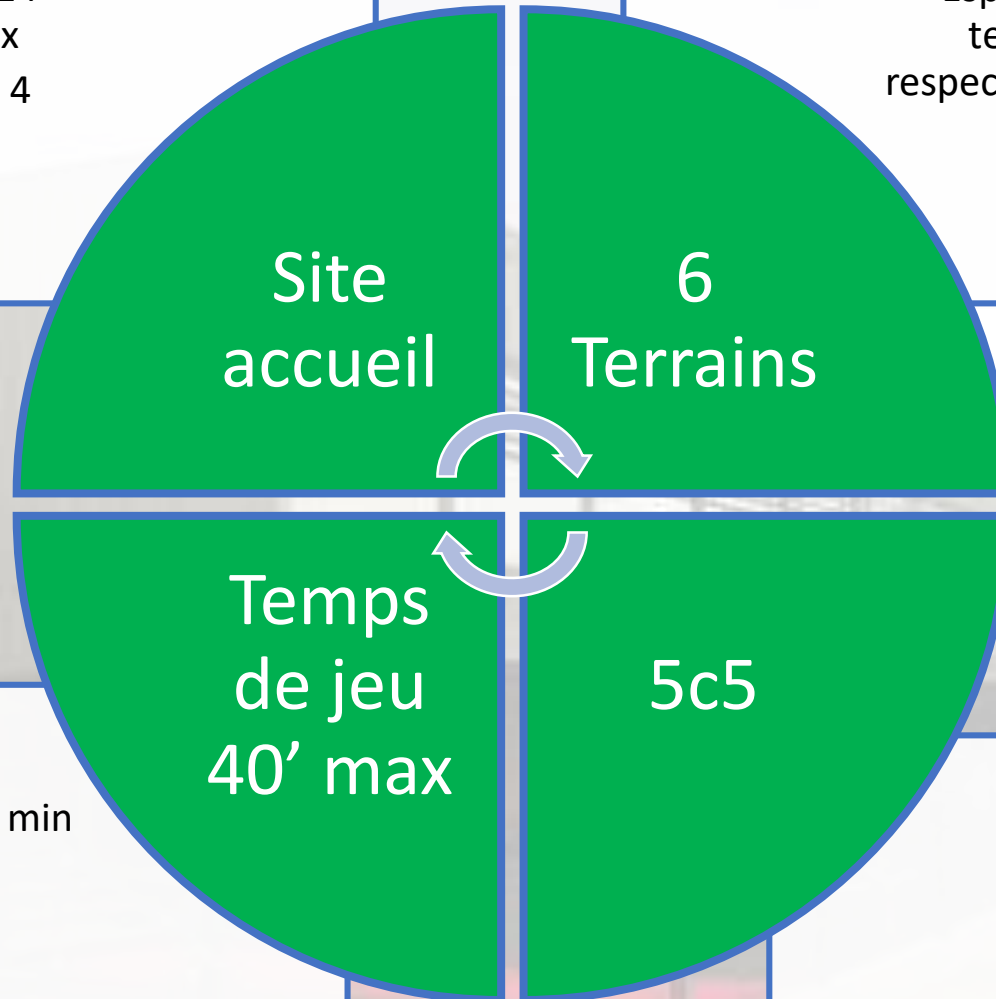


- 1 site pour 24 équipes max
- 6 poules de 4 équipes

- Espace entre les terrains pour respecter les distances sanitaires



## PLATEAUX U6/U7



- Rencontres : 3 x 13 min

- 5c5 : 4+1 GB
- (Possible 3c3 sans GB)
- 1 éducateur max. par équipe sur le terrain



# ORGANISATION PLATEAUX U6 à U11

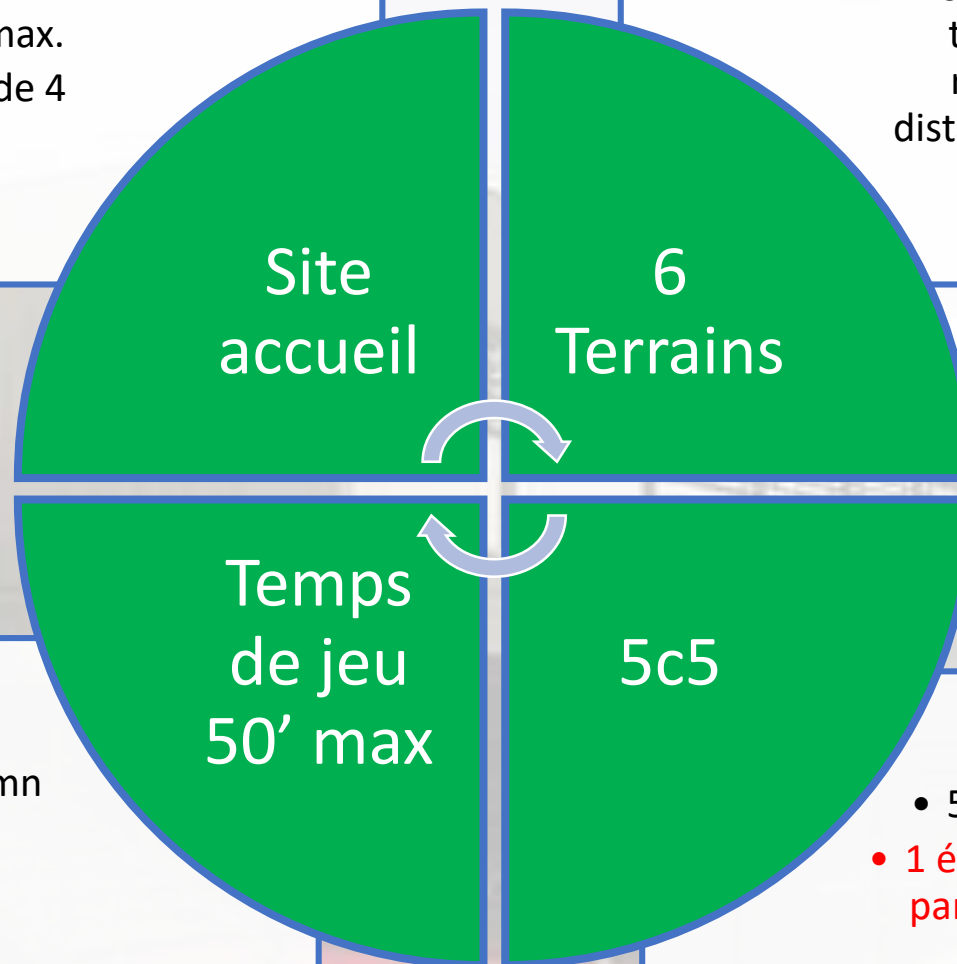


- 1 site pour 24 équipes max.
- 6 poules de 4 équipes

- Espace entre les terrains pour respecter les distances sanitaires



## PLATEAUX U8/U9



- Rencontres : 3 x 15mn

- 5c5 : 4+1 GB
- 1 éducateur max. par équipe sur le terrain



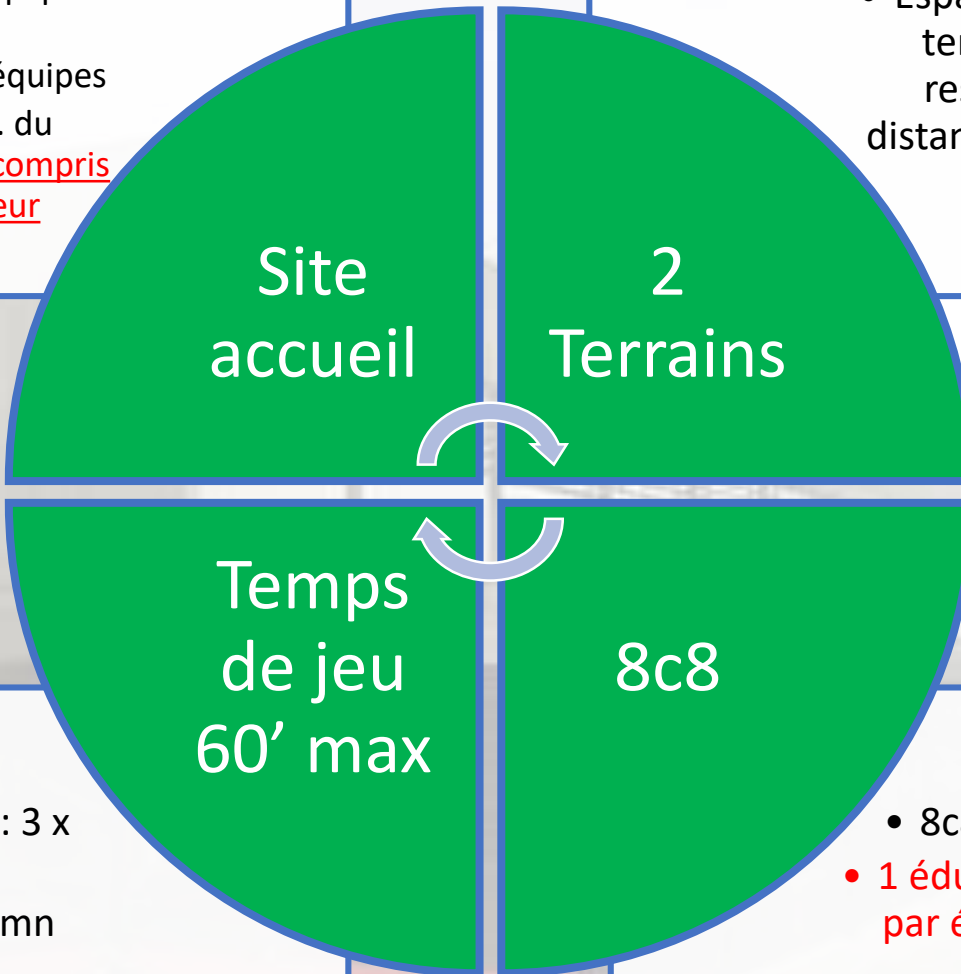
# ORGANISATION PLATEAUX U6 à U11

## PLATEAUX U10/U11



- 1 site pour 8 équipes max.
- 2 poules de 4 équipes
- 2 équipes max. du même club, y compris club organisateur

- Espace entre les terrains pour respecter les distances sanitaires



- Rencontres : 3 x 17mn
- Ateliers : 10mn

- 8c8 : 7+1 GB
- 1 éducateur max. par équipe sur le terrain

### PRÉCONISATIONS FÉDÉRALES



Arbitrage des jeunes par  
les jeunes (min. U13)

# ORGANISATION PLATEAUX



Les clubs envoient à la CRJ la LCF le nombre d'équipes engagées par catégorie, et le niveau de leurs équipes pour les U10/U11



Désignation des sites accueil par la CRJ de la LCF selon le nombre d'équipes engagées



Planning des plateaux réalisé par la CRJ de la LCF (créneau 10h30-12h30) pour respecter les temps de jeu et niveaux



# FONCTIONNEMENT

## Rappel des modalités d'organisation des plateaux U11 et U8/U9 – U6/U7

Les plannings des rencontres seront communiqués aux éducateurs U11 le lundi Soir

Les éducateurs U8/U9 – U6/U7 devront communiquer à la commission le nombre d'équipes ainsi que les niveaux avant le Jeudi midi afin que le planning des rencontres puisse leur être communiqué avant le Vendredi midi.

La commission demande à chaque club de bien vouloir communiquer avant le [lundi 13 septembre 2021](#)

- Leurs souhaits quant à l'organisation des plateaux sur leur terrain
- Le nombre d'équipes devant participer aux plateaux en catégorie U11 ainsi que le niveau de chaque équipe
- Les coordonnées des responsables U8/U9 – U6/U7 et U11 (Nom, Prénom, N° mobile, adresse mail)



## Recommandations pour l'organisation de la pratique



### Un espace de pratique large



- > 40 m x 20 m ou 30 m x 30 m (sans ballon) ;
- > 50 m x 30 m (école de football avec ballon) ;
- > 60 m x 50 m (à partir des U14, avec ballon).



Port du masque obligatoire pour l'intervenant.



Matériel pédagogique manipulé seulement par l'éducateur.

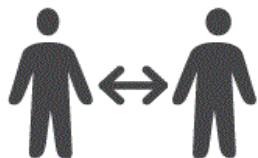


Désinfection du ballon et du matériel systématique.



Créneaux de pratique espacés de 30 minutes minimum entre chaque groupe afin de permettre le nettoyage du matériel et de réguler les flux.

### Application des gestes barrières et de la distanciation sociale



- > 2 m entre l'intervenant et le groupe ;
- > 5 m (marche) ou 10 m (course) entre les joueurs en mouvement ;
- > Au moins 4 m<sup>2</sup> d'espace individuel à l'arrêt et lors des temps de repos ;
- > Au moins 2 m entre deux joueurs lors des courses latérales (matérialisation de couloirs).



Utilisation d'une gourde personnelle.



Numérotation individuelle du ballon (identification et personnalisation).



Prévoir une personne « garante du protocole sanitaire » (GPS) qui veille au respect des principes généraux et à la bonne conduite de la séance.



Zones d'attente pour les pratiquants matérialisées à proximité du terrain avant la participation à une séance.

Jan 2021 - Fédération

## Les bons comportements à adopter pour la reprise dans votre club



Avant la séance  
Arrivée au stade



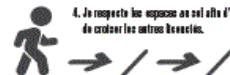
1. Je m'inscris auprès de mon entraîneur.



2. Je ne viens pas en carpoolage.



3. J'arrive en tenue d'entraînement et avec ma gourde remplie.



4. Je respecte les espaces au sol afin d'éviter de croiser les autres licenciés.



5. Je salue mes collègues, mon entraîneur et mes dirigeants. Avec le respect des gestes barrières (pas de poignée de main, bise ou câlin).



6. Je me nettoie les mains.



7. Je laisse ma casse au bord du terrain.



8. Je profite dans les zones d'attente matérialisées à proximité du terrain.



Pendant la séance



J'ai un ballon, une gourde et une chaussette individuelle.



Je ne cradche pas.



Je respecte la distanciation sociale :  
- au moins 2 m avec l'entraîneur ;  
- au moins 4 m à l'arrêt, 2 m lors des courses latérales, 5 m en marchant, 10 m en mouvement avec mes collègues.



Départ de stade  
Après la séance



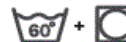
Je me nettoie les mains.



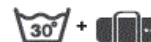
Je respecte les espaces au sol afin d'éviter de croiser les autres licenciés.



Je ne repars pas en carpoolage.



OU



Je nettoie ma tenue de sport dès mon retour à la maison :

- lavage à 60°C puis, lorsque c'est possible, séchage au sèche-linge ;
- sinon, lavage à 30°C puis, une fois séchée, la laisser trois jours dans un sac fermé.

Jan 2021 - Fédération



## PROTOCOLE D'ORGANISATION DES RENCONTRES REGIONALES ET DEPARTEMENTALES – FICHE SYNTHETIQUE

### **Le Pass sanitaire, c'est quoi ?**

- Attestation de vaccination complète
- Test PCR ou antigénique de moins de 72h
- Test RT-PCR POSITIF Plus de 15j et moins 6 mois
- Certificat de contre-indication à la vaccination
- Auto-test validé par un professionnel de santé

**Le contrôle du Pass sanitaire** se fait en scannant le QR Code présent sur les documents numériques ou papiers avec les applications « TousAntiCovid Verif » ou « TAC Verif ».

**Le contrôle est effectué par le Référent Covid ou un membre de l'équipe Covid du club recevant.**

### **Le port du masque**

Les collectivités locales ou autorités préfectorales, en fonction de la situation sanitaire locale, peuvent être amenées à imposer le port du masque.

**Les animations** d'avant match, à la mi-temps et d'après match, sont à proscrire.

**Les Protocoles d'avant match** sont interdits.

### **Les acteurs de la rencontre (Arbitres – Dirigeants – Joueurs )**

Seules les personnes ayant une mission essentielle à l'organisation de la rencontre et munies du Pass sanitaire doivent pouvoir accéder à la Zone vestiaires.

Délégués – observateurs : Pass sanitaire obligatoire et port du masque

### **Les spectateurs**

Le contrôle du Pass Sanitaire doit se faire dans le cadre du nombre de personnes autorisées dans l'enceinte par l'AOP (arrêté d'ouverture au public) à la condition que le stade soit clôturé avec un accès réservé exclusivement à l'accès des spectateurs.

Si ce n'est pas le cas, l'accès du public ne sera pas soumis à la détention du pass sanitaire.

### **Buvette – Restauration**

Les buvettes sont autorisées sous réserve du respect des règles de base applicables aux bars (pass sanitaire, distanciation, et boissons individuelles). Le règlement qui s'applique est celui des Hotels, cafés, restaurants (HCR).

### **Le report d'une rencontre ne peut être envisagé que dans les deux cas ci-dessous :**

1. A partir de 4 nouveaux cas positifs de joueuses/ joueurs sur 7 jours glissants (en Championnat Futsal, à partir de 3 cas positifs) ;
2. L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours.

**Coupe de France** : aucun report autorisé. L'équipe est sortie de la compétition.

Les commissions de gestion des compétitions ont compétence pour juger des reports sur présentation des documents officiels.